

An aerial photograph of a lush green valley with a winding road. The road is overlaid with numerous colorful, glowing light trails in shades of blue, green, yellow, and red, creating a sense of movement and energy. The background shows a dense forest of trees and some small buildings on a hillside under a hazy sky.

PLAN STRATÉGIQUE DES PRI

2024-27

SOMMAIRE

Introduction du président et du directeur général	3
Mission	5
– Notre mission	5
– Mener à bien la mission	6
– Créer de la valeur pour les signataires	7
Axes de la stratégie	8
– Favoriser la progression des signataires	9
– Renforcer les écosystèmes régionaux d'investissement responsable	10
– Soutenir et diriger des initiatives de collaboration	11
– Renforcer l'environnement favorable	12
Catalyseurs de la stratégie	13
– Personnel et opérations	13
– Financement à long terme	13
– Risques stratégiques	13
– Comment nous contrôlerons la stratégie et sa contribution à la mission	14



INTRODUCTION DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Conor Kehoe
Président du Conseil
d'administration des PRI



David Atkins
Directeur général, PRI

Alors que nous célébrons le lancement de la nouvelle stratégie des PRI, nous réfléchissons à notre parcours de près de 20 ans avec les signataires qui nous a menés jusqu'ici et à notre vision de l'avenir de l'investissement responsable (IR).

Notre mission reste inébranlable ; nous estimons que la création de valeur à long terme passe par un système financier mondial durable et efficace du point de vue économique, et notre approche doit continuer à être axée sur les signataires et sur nos six Principes. Nous visons à faire progresser l'investissement responsable au niveau mondial grâce à notre vision et à aider les signataires à utiliser des stratégies d'investissement responsable, en accord avec leurs buts et objectifs d'investissement individuels et leurs responsabilités fiduciaires.

Près de 20 ans de progrès

Au cours des deux dernières décennies, nous avons travaillé côte à côte avec des investisseurs et d'autres acteurs du marché afin de contribuer à la création d'un écosystème d'investissement responsable florissant à l'échelle mondiale. Ensemble, nous sommes parvenus aux résultats suivants :

- **Une communauté mondiale de l'IR** : les stratégies d'investissement responsable couvrent désormais 50 % des capitaux gérés dans le monde.

- **Des pratiques intégrées en matière de durabilité** : les investisseurs ont adopté une série de pratiques en matière de durabilité afin d'améliorer les rendements, d'atteindre les objectifs de l'investissement responsable et de réduire les risques.
- **Une adoption par les entreprises** : l'engagement (dialogue et vote) des investisseurs a conduit les entreprises à intégrer largement les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans leurs stratégies commerciales, leur gestion des risques et leur reporting.
- **Une réforme de la durabilité sur les marchés financiers** : le reporting sur la durabilité des entreprises et des fonds d'investissement est désormais obligatoire ou imminent dans les principales économies, ce qui garantit des marchés bien informés, où des informations importantes comparables et cohérentes sont disponibles à grande échelle.

Réflexion et conception participative

Le lancement de notre nouvelle stratégie a été précédé de plus de 18 mois d'écoute, de réflexion et de consultation à l'échelle mondiale afin de garantir une compréhension approfondie des perspectives et des besoins de nos signataires et de faire le point sur l'évolution rapide de l'environnement qui nous entoure.

Au cours du processus de consultation, nous avons entendu que les signataires souhaitent que les PRI conservent une approche « large », tout en reconnaissant que les interprétations de l'investissement responsable

par nos signataires varient en fonction de leurs mandats et de la géographie, entre autres facteurs. Dans le cadre de cette approche, les PRI doivent soutenir les progrès de manière à reconnaître la diversité de leurs signataires.

Il ressort également clairement des réponses que les signataires attendent de notre nouvelle stratégie qu'elle débouche sur des invitations à rejoindre de nouvelles collaborations ; ils apprécient les comparaisons entre pairs et le benchmarking des performances, ils sont impatients de voir les parcours de progression passer du concept à la mise en œuvre et de s'assurer que le travail stratégique des PRI soutient les réformes de l'investissement responsable dans les économies en transition et qu'il répond à leurs besoins. Nous sommes convaincus que la nouvelle stratégie des PRI soutiendra effectivement le travail des signataires et la création de valeur, qu'elle favorisera la prochaine phase de l'investissement responsable à l'échelle mondiale et qu'elle nous permettra d'atteindre notre propre excellence opérationnelle.

LES TROIS PROCHAINES ANNÉES – NOTRE NOUVELLE STRATÉGIE ET NOTRE IMPACT

Le plan stratégique se concentrera sur quatre domaines clés :

- 1 Faire progresser les signataires en matière d'investissement responsable tout en rationalisant le reporting obligatoire des PRI
- 2 Renforcer les écosystèmes régionaux de l'IR sur les marchés matures et dans les économies émergentes et en développement
- 3 Amplifier l'impact des signataires en soutenant et en menant des initiatives de collaboration
- 4 Renforcer l'environnement favorable à l'IR en influençant les politiques gouvernementales et multilatérales ainsi que les pratiques des marchés financiers

Nous suivrons nos progrès chaque année au moyen d'une série d'indicateurs clés de performance (ICP) organisationnels que nous nous efforcerons d'atteindre au cours des trois prochaines années. Cette démarche sera complétée par une analyse plus large des indicateurs du système, puis des points de référence de la mission, pour faire le point sur les changements du système financier mondial auxquels nous contribuons et qui permettent d'obtenir de meilleurs résultats pour tous les bénéficiaires et clients.

Ensemble pour l'avenir de l'IR

Nous sommes convaincus que le travail accompli ces dernières années nous a permis de mener à bien notre mission et de soutenir nos signataires dans le monde entier. Cependant, nous savons que d'autres défis attendent notre industrie – certains sont déjà présents, d'autres émergent et d'autres encore sont inconnus. Il s'agit notamment de continuer à considérer le changement climatique et la dégradation de notre environnement naturel comme des risques de plus en plus grands, une source d'inégalité croissante en matière de résultats économiques, ainsi qu'une source d'instabilité sociale et politique dans le monde entier.

Nous savons également qu'à ce point d'inflexion pour l'investissement responsable, de nombreux signataires et parties prenantes se sentent frustrés et fatigués. Cependant, il y a des raisons d'être optimiste si nous continuons à collaborer. Nous allons plus loin lorsque nous voyageons ensemble, et la nouvelle stratégie des PRI nous aidera à maintenir l'élan dans une ère nouvelle et pleine de défis. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que nous invitons aujourd'hui tous nos signataires et parties prenantes à franchir avec nous la prochaine étape de cet important voyage.

NOTRE MISSION

Nous estimons que la création de valeur à long terme passe par un système financier mondial durable et efficace du point de vue économique.

Ce système doit récompenser les investissements responsables à long terme et profiter à l'environnement comme à la société tout entière. Au niveau des PRI, nous travaillerons à la réalisation de ce système financier durable en encourageant l'adoption de nos Principes et la collaboration sur leur mise en œuvre. Les PRI favorisent la bonne gouvernance, l'intégrité et la responsabilité des investisseurs, et travaillent sur les obstacles à l'émergence d'un système financier durable, qu'ils se situent dans les pratiques, les structures ou les réglementations du marché.

LES 6 PRINCIPES



- 1 Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement.
- 2 Nous serons des investisseurs engagés et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'investissement.
- 3 Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
- 4 Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
- 5 Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
- 6 Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document sont fournies à titre indicatif seulement et ne constituent en aucun cas un conseil en investissement ni une recommandation juridique, fiscale ou autre. Elles ne doivent pas non plus être utilisées pour fonder une décision d'investir ou une autre décision. Les contenus n'offrent aucune opinion en matière de droit, d'économie, d'investissement ou d'autres domaines de la part des auteurs ou des éditeurs. PRI Association ne peut être tenue responsable du contenu des sites web et des sources d'informations auxquels il est fait référence. La présence de liens vers ces sites et la mention de ces sources ne valent pas approbation de leur contenu par PRI Association. PRI Association ne peut être tenue responsable des erreurs ou omissions, ni de toute décision prise ou action entreprise sur la base des informations contenues dans le présent document, ni de tout dommage ou préjudice résultant de cette décision ou de cette action ou causé par celles-ci. Toutes les informations sont fournies « en l'état », sans aucune garantie d'exhaustivité, d'exactitude ou d'actualité, ni des résultats obtenus de l'utilisation de ces informations, et sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite.

Contenu rédigé par PRI Association

En ce qui concerne le contenu rédigé par PRI Association, sauf indication contraire, les opinions,

recommandations, résultats, interprétations et conclusions exprimés sont uniquement ceux de PRI Association et ne représentent pas nécessairement les opinions des contributeurs ou des signataires des Principes pour l'Investissement Responsable (individuellement ou dans leur ensemble). Il ne faut pas en déduire qu'une autre organisation citée en référence approuve les conclusions énoncées. La mention des entreprises citées en exemple ne constitue en aucun cas un soutien à ces organisations de la part de PRI Association ou des signataires des Principes pour l'Investissement Responsable. Même si nous nous sommes efforcés de proposer des informations issues de sources fiables et à jour, la présence de retards, d'omissions ou d'inexactitudes n'est pas exclue, en raison de l'évolution constante des statistiques, législations, règles et réglementations.

Contenu rédigé par des tiers

L'exactitude de tout contenu fourni par un contributeur externe relève de la responsabilité de ce dernier. Les opinions exprimées dans tout contenu fourni par des contributeurs externes sont celles de ces derniers uniquement. Elles ne sont pas approuvées par PRI Association ou tout signataire des Principes pour l'Investissement Responsable autre que le(s) contributeur(s) externe(s) nommé(s) en tant qu'auteur(s), ni ne correspondent nécessairement à leurs opinions.

MENER À BIEN LA MISSION

La nouvelle stratégie a deux objectifs primordiaux : maximiser la valeur que nous offrons aux signataires dans un environnement d'investissement responsable qui évolue rapidement, et aider les signataires à jouer un rôle significatif dans la mise en place d'un système financier mondial durable.

Ces objectifs reflètent notre conviction que les PRI, en leur qualité d'organisation d'investissement responsable la plus importante et la plus influente au monde, ne doivent pas agir seuls. Nous devons travailler avec les signataires, ainsi qu'avec d'autres réseaux, les acteurs du système financier, les décideurs politiques, les organisations multilatérales et d'autres parties prenantes pertinentes, afin de créer un système financier qui récompense l'investissement responsable à long terme.

CRÉER DE LA VALEUR POUR LES SIGNATAIRES

Les PRI ont été conçus par des investisseurs, pour des investisseurs. Nous sommes présents dans le monde entier, nous avons l'habitude d'opérer dans différents environnements réglementaires et nous avons une connaissance approfondie du marché qui nous permet d'aider les investisseurs à faire progresser leurs pratiques en matière d'investissement responsable.

Nos six Principes offrent un éventail d'actions possibles pour prendre en compte les questions ESG. Nous aidons les signataires de manière stratégique et ciblée grâce à une série d'approches intégrées :

- Nous fournissons des orientations, des formations et des ressources pour aider les signataires à mettre en œuvre les Principes de manière efficace et à faire progresser leurs pratiques en matière d'investissement responsable.
- Nous aidons les signataires à établir des rapports, afin qu'ils puissent comparer leur exécution et continuer à progresser.
- Nous nous engageons auprès des décideurs politiques et des régulateurs pour défendre des politiques qui soutiennent des systèmes financiers durables et des pratiques d'investissement responsable.
- Nous invitons les signataires à collaborer avec leurs pairs, à partager leurs idées et à relever les défis de l'IR.
- Nous disposons des personnes adéquates sur le terrain dans les régions clés pour travailler en partenariat avec les organisations régionales et spécialisées dans le domaine de l'IR, afin d'amplifier les travaux pertinents à l'échelle mondiale.
- Nous sommes en train de mettre au point une nouvelle méthode pour permettre aux signataires de progresser. Les parcours de progression fourniront un soutien, des orientations et des ressources pour aider les signataires, à différents stades de leur parcours d'IR, à développer leurs pratiques d'investissement responsable en fonction de leurs objectifs d'investissement individuels, de leurs mandats et du contexte réglementaire.

Possibilités de participation des signataires



Nous continuerons à travailler avec les signataires pour mener à bien notre mission. Les quatre axes de notre stratégie ci-dessous indiquent comment nous prévoyons de fournir les outils et les services que les signataires peuvent utiliser pour réaliser leurs propres ambitions, tant au niveau local que mondial, et comment nous travaillerons à la réalisation des prochaines étapes cruciales de la mission des PRI. Avec les signataires, nous pouvons nous assurer que l'IR continue à soutenir la création de valeur à long terme, le bon fonctionnement des marchés et des résultats durables.

Toutefois, il est important de noter que ce document présente notre plan stratégique, qui a été préparé avec la contribution des signataires, mais qui ne représente pas nécessairement les opinions des signataires des PRI, individuellement ou dans leur ensemble. Le plan stratégique n'est pas contraignant pour les signataires des PRI et ne cherche pas à limiter ou à entrer en conflit avec leurs obligations en tant que fiduciaires indépendants. Nous encourageons les signataires à continuer à définir leurs propres stratégies d'IR, en toute indépendance, conformément à leur devoir d'agir dans le meilleur intérêt à long terme de leurs bénéficiaires et de leurs clients.

AXES DE LA STRATÉGIE



01. FAVORISER LA PROGRESSION DES SIGNATAIRES

Favoriser la progression des signataires en matière d'IR tout en rationalisant le reporting obligatoire des PRI

Notre travail et notre mission consistent essentiellement à encourager et à aider les signataires à progresser de manière significative dans la mise en œuvre de nos six Principes. Cependant, à mesure que l'écosystème mondial de l'IR se développe, les investisseurs responsables deviennent de plus en plus diversifiés dans leurs objectifs et leurs niveaux de maturité en matière d'IR.

Pour tenir compte de cette diversité, à la suite d'un processus de conception participative avec les signataires, nous introduirons en 2025 une nouvelle façon pour les signataires de faire progresser leurs approches de l'IR. Les parcours de progression fourniront un soutien, des orientations et des ressources pour aider les signataires, à différents stades de leur parcours d'IR, à développer leurs pratiques d'investissement responsable en fonction de leurs objectifs individuels d'investissement responsable, de leurs mandats et du contexte réglementaire – ainsi que, à terme, pour permettre une comparaison significative avec leurs pairs. Pour en savoir plus sur les parcours de progression, cliquez [ici](#).

Un processus rationalisé de reporting et d'évaluation permettra aux signataires de mieux montrer comment ils mettent en œuvre les six Principes. Au cours des trois prochaines années, des mesures seront prises pour reconnaître dans notre approche les cadres de reporting équivalents dans les différentes juridictions et organisations. Il s'agira d'identifier les obligations existantes en matière de reporting auxquelles nos signataires sont soumis et de les utiliser pour éclairer notre approche en matière de reporting et d'évaluation des PRI et de parcours de progression.

Les parcours de progression permettront aux signataires de faire progresser leurs pratiques d'IR de manière pertinente et significative pour leurs bénéficiaires, leurs clients et leur organisation, tandis que la rationalisation du reporting réduira les efforts, permettant aux

signataires de réorienter leurs ressources vers la progression.

OBJECTIFS

Soutenir les signataires pour qu'ils progressent dans leurs objectifs d'IR en introduisant des parcours de progression qui reconnaissent la diversité des objectifs d'IR et des modèles économiques chez les signataires et à travers les régions et les cadres réglementaires.

Renforcer la capacité des signataires à faire progresser leurs pratiques d'IR en améliorant le soutien, les orientations et les ressources des PRI, de façon personnalisée.

Préserver la responsabilité par rapport aux six Principes tout en réduisant l'effort de reporting des PRI demandé aux signataires via la rationalisation du processus de reporting et d'évaluation.

OBJECTIFS ORGANISATIONNELS 2024-27

50 % des actifs sous gestion des signataires participent à un ou plusieurs parcours.

Au moins 1/3 des actifs sous gestion des signataires participent à un parcours intégrant des critères ESG et à un parcours cherchant à traiter les facteurs de risques financiers liés à la durabilité.

02. RENFORCER LES ÉCOSYSTÈMES RÉGIONAUX D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Renforcer les écosystèmes régionaux sur les marchés matures et dans les économies émergentes et en développement

L'action en faveur d'un système financier durable nécessite un travail à la fois au niveau mondial et au niveau régional. Notre travail dans les régions soutiendra la progression des signataires et créera des espaces permettant aux signataires qui le souhaitent d'agir, d'influencer le changement du système et de collaborer efficacement avec les marchés au niveau régional. Pour mieux répondre aux besoins des signataires, nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec eux, tout en nous efforçant de construire un écosystème d'investissement responsable solide sur les marchés du monde entier.

Nous continuerons à tirer parti de notre position, de notre expertise et de notre réseau à l'échelle mondiale pour soutenir et favoriser les écosystèmes régionaux de l'IR via les mesures suivantes : (1) offrir aux signataires et aux parties prenantes la possibilité de se réunir au sein de communautés de pratique, à la fois localement au sein des écosystèmes et entre les écosystèmes ; (2) soutenir les signataires dans leur progression en matière d'IR en les mettant en contact avec des pairs et en leur fournissant des ressources et des conseils ; et (3) soutenir une action significative de sensibilisation aux politiques au sein des écosystèmes. Nous aurons les bonnes personnes sur le terrain dans les régions clés pour travailler avec les signataires au sein de leurs écosystèmes et entre ces écosystèmes, en permettant de mieux partager les meilleures pratiques, une action collaborative et un soutien pour faire progresser leurs pratiques d'investissement responsable.

Le cas échéant, nous inviterons également les partenaires du réseau, tels que les forums locaux pour l'investissement responsable (SIF) et d'autres associations, à collaborer avec les PRI, afin de réduire la duplication des efforts et d'amplifier le travail de chacun.

Un autre développement clé consistera à accroître stratégiquement notre présence et à améliorer la pertinence de notre travail sur les marchés émergents. Nous prenons ces mesures en réponse à l'importance croissante, aujourd'hui et à l'avenir, des marchés émergents pour les priorités en matière de durabilité et les risques

systémiques. Nous soutiendrons l'investissement responsable dans les marchés émergents, en jouant le rôle de passerelle de communication entre les investisseurs de ces marchés et ceux des marchés développés. Bien que nous travaillions déjà avec plus de 640 signataires des marchés émergents, répartis dans 46 pays et représentant environ 12 400 milliards de dollars d'actifs sous gestion, l'intensification de notre travail dans ces régions améliorera notre compréhension collective des défis auxquels sont confrontés les investisseurs mondiaux et ouvrira la voie à une action plus collaborative et plus productive en vue de la mise en place d'un système financier mondial durable. Nous nous concentrerons particulièrement sur l'Asie du Sud-Est, l'Amérique latine, l'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient et l'Inde.

Les signataires bénéficieront d'une connectivité accrue et d'opportunités de collaboration au sein du réseau élargi afin de promouvoir les meilleures pratiques et d'offrir des possibilités d'apprentissage. L'accent sera davantage mis sur l'impact régional.

OBJECTIFS

Continuer à intégrer et à accélérer les progrès de l'IR en soutenant et en encourageant les écosystèmes régionaux de l'IR.

Accroître notre présence sur les marchés émergents pour les accompagner dans la transition mondiale vers un système financier durable, tout en conservant notre soutien aux écosystèmes d'IR matures.

Établir des partenariats avec des organisations régionales et spécialisées en matière d'IR afin de mettre en évidence les travaux pertinents pour les signataires au niveau mondial.

OBJECTIFS ORGANISATIONNELS 2024-27

Augmenter la base des signataires de 10 000 à 20 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion.

03. SOUTENIR ET DIRIGER DES INITIATIVES DE COLLABORATION

Amplifier l'impact des signataires en soutenant et en menant des initiatives de collaboration

Le fait d'offrir aux signataires et aux parties prenantes des possibilités de collaboration, conformément aux obligations et aux mandats des investisseurs, est essentiel pour changer les marchés financiers, intégrer l'IR et agir sur le comportement des entités détenues.

En réponse à la forte demande des signataires, nous continuerons à les inviter à des collaborations. Cela passe notamment par des initiatives d'engagement (dialogue et vote), de fixation d'objectifs et d'apprentissage par les pairs menées et soutenues par les PRI, ainsi que par la plateforme de collaboration des PRI, qui constitue un forum unique permettant aux investisseurs de se connecter et de collaborer afin d'accroître leur influence sur les questions ESG. Nous amplifierons encore ces opportunités et leur impact en augmentant le nombre d'entités engagées par les signataires des PRI par le biais de nos initiatives d'engagement (dialogue et vote) dirigées par les PRI. Nous continuerons à nous concentrer sur le changement climatique, les droits humains, les pratiques de travail responsables et la nature en tant que questions ESG prioritaires, et les initiatives de premier plan dans ces domaines alimenteront et seront alimentées par la recherche, l'analyse, le leadership éclairé et les progrès en matière de réglementation menés par les PRI.

La participation à des initiatives de collaboration permet aux signataires de protéger et d'améliorer la valeur globale à long terme pour les clients et les bénéficiaires, d'aborder les problèmes systémiques, de démontrer leur engagement et leurs progrès, d'apprendre des autres investisseurs responsables et de collaborer avec les entités détenues, les décideurs politiques et les autres parties prenantes. Elles offrent également aux signataires avancés la possibilité d'explorer, d'établir et de faire progresser les choses grâce à la collaboration.

Les signataires auront l'occasion de collaborer dans le cadre d'initiatives établies ou nouvelles, dirigées ou soutenues par les PRI :

- [Net Zero Asset Owners Alliance](#)
- [Net Zero Asset Managers Initiative](#)
- [Net Zero Investment Consultants Initiative](#)

- [Net Zero Financial Service Providers Alliance](#)
- [Initiative Climat International \(iCI\)](#)
- [Engagement climatique Canada \(ECC\)](#)
- [China Climate Engagement Initiative \(CCEI\)](#)
- [Climate Action 100+](#)
- [Collaborative Sovereign Engagement on Climate Change](#)
- [Advance](#), et [Spring](#).

OBJECTIFS

Amplifier l'impact des signataires en offrant des possibilités de collaboration par le biais d'initiatives dirigées et codirigées par les PRI.

Aider les signataires à s'orienter dans les initiatives des investisseurs et les possibilités de collaboration.

Soutenir les signataires pour qu'ils engagent les entreprises/émetteurs sur leurs performances en matière de durabilité afin d'atténuer le risque financier et de maximiser la création de valeur à long terme, d'éclairer la prise de décision indépendante des signataires sur le déploiement des capitaux et d'encourager les pratiques de marché favorables à la concurrence.

OBJECTIFS ORGANISATIONNELS 2024-27

Maintenir les actifs sous gestion des signataires engagés dans des initiatives individuelles dirigées, codirigées ou soutenues par les PRI (agrégées dans toutes les initiatives pertinentes).

Maintenir le nombre de signataires engagés dans des initiatives dirigées ou codirigées par les PRI, des initiatives soutenues par les PRI et utilisant la plateforme de collaboration.

Augmenter le nombre d'entités engagées par les signataires des PRI par le biais de nos initiatives d'engagement (dialogue et vote) dirigées par les PRI.

Les investisseurs sont des fiduciaires indépendants responsables de leurs propres décisions d'investissement et de vote. Ils doivent toujours agir de manière indépendante dans la définition des stratégies, des politiques et des pratiques, dans le respect de toutes les lois applicables, y compris de leurs obligations de fiduciaire et/ou d'investisseur. Chaque signataire prend sa propre décision quant à la poursuite de sa participation à des initiatives menées ou soutenues par les PRI

04. RENFORCER L'ENVIRONNEMENT FAVORABLE

Renforcer l'environnement favorable à l'IR en influençant les politiques gouvernementales et multilatérales ainsi que les pratiques des marchés financiers

Tous les investisseurs bénéficient d'une politique d'investissement responsable et d'un environnement réglementaire favorables. Bien que l'écosystème mondial de l'IR ait rapidement évolué au cours de la dernière décennie, une réforme des politiques et des marchés financiers est encore nécessaire pour récompenser les meilleures pratiques en matière d'IR. Les signataires ont identifié ce domaine comme étant prioritaire pour l'action en faveur de l'IR.

Au niveau des PRI, nous sommes bien placés pour faire avancer les réformes grâce à notre expérience mondiale et aux conseils techniques que nous pouvons fournir aux décideurs politiques et aux signataires qui s'engagent dans un dialogue politique sur l'investissement responsable. Nous soutiendrons et conduirons le changement à l'échelle du système qui est essentiel pour que les investisseurs responsables, qu'ils soient nouveaux ou avancés, atteignent leurs objectifs en matière d'IR. Nous apporterons des contributions politiques, en accord avec les signataires et en reconnaissant que les différents marchés ont des priorités différentes, afin de promouvoir la création de valeur à long terme conformément à nos Principes et à notre mission.

À cette fin, nous travaillerons en étroite collaboration avec les signataires sur les principaux développements politiques et réglementaires. Nous utiliserons notre expérience avec les signataires pour nourrir notre travail avec les décideurs politiques, les régulateurs et les autres acteurs du système, afin de créer des marchés transparents et d'aligner les politiques, les cadres réglementaires et les structures de marché sur les résultats en matière de durabilité. Nous fournirons également un leadership éclairé pour conduire le changement de système et soutenir l'offre des signataires, y compris l'expertise sur les questions ESG, les parcours de progression et l'engagement politique mondial.

Nous soutiendrons également l'engagement des signataires pour influencer l'élaboration de politiques gouvernementales et multilatérales, y compris la réglementation financière et les politiques économiques, les forums et les initiatives tels que la CCNUCC, l'OCDE et l'ISSB. Ce travail prévoit différents mécanismes d'engagement pour les signataires, depuis les documents de discussion et les déclarations des PRI jusqu'aux déclarations qui permettent aux signataires partageant les mêmes idées de s'exprimer en leur nom propre.

OBJECTIFS

Harmoniser et faire progresser les politiques et les pratiques en matière d'IR dans les différentes juridictions en impliquant les décideurs politiques et les acteurs du système financier.

Soutenir les signataires pour qu'ils contribuent de manière significative à l'élaboration des politiques et des réglementations en matière d'IR.

OBJECTIFS ORGANISATIONNELS 2024-27

Des positions politiques et des relations d'influence sont établies avec les décideurs politiques et les régulateurs dans 15 marchés prioritaires.

Plus de 50 % des signataires soutiennent activement la réforme des politiques financières durables dans leurs écosystèmes d'IR d'ici à 2027.

CATALYSEURS DE LA STRATÉGIE

PERSONNEL ET OPÉRATIONS

Pour réaliser notre stratégie, nous devons fonctionner comme une organisation performante composée de salariés engagés dans leur travail, motivés pour donner le meilleur d'eux-mêmes et capables de faire leur travail grâce à une culture inclusive, soutenue par des systèmes et des processus opérationnels, des procédures, des politiques et une expertise.

Nous continuerons à bâtir l'organisation du futur en intégrant de bonnes pratiques de leadership, en améliorant la culture et les mentalités, en poursuivant la mise en œuvre de notre nouveau modèle opérationnel et en renforçant les capacités (compétences et expertise) pour mettre en œuvre la stratégie.

Nous améliorerons également notre gestion des risques et notre efficacité opérationnelle, en investissant dans les systèmes et les ressources nécessaires au maintien d'un modèle opérationnel durable pour les PRI, capable de relever les défis futurs et de proposer des parcours de progression aux signataires.

Nous continuerons à accroître la répartition géographique de notre personnel, afin que notre organisation reflète la diversité de nos signataires et que notre personnel soit toujours plus proche des signataires sur leurs marchés. Outre les responsables locaux de l'IR, nous avons recruté notre premier membre de l'équipe de direction basé aux États-Unis, étendu nos services de soutien aux signataires localement et mis en place des initiatives locales en matière de politique et d'engagement (dialogue et vote). Au cours des trois prochaines années, nous rechercherons d'autres possibilités de placer notre personnel sur les marchés régionaux.

FINANCEMENT À LONG TERME

Les fonds que nous recevons pour soutenir les signataires proviennent essentiellement des cotisations des signataires. Nous continuerons à nous efforcer de maintenir nos cotisations à un niveau aussi bas que possible tout en mettant en œuvre notre stratégie et en créant de la valeur pour les signataires. Notre dernier ajustement significatif des cotisations au-delà de l'inflation remonte à près de 10 ans. Depuis lors, nous avons étendu nos activités afin de mieux répondre aux besoins d'un paysage de l'IR qui évolue et se développe rapidement, tout en procédant à des changements opérationnels majeurs afin de rationaliser l'organisation et d'offrir une meilleure valeur ajoutée à une base de signataires qui a presque doublé depuis 2019.

En 2024, nous avons relevé quelque peu les cotisations pour la plupart des signataires et, après consultation, nous avons introduit des fourchettes de cotisations plus élevées pour nos plus grands investisseurs institutionnels et sociétés de gestion. Cela permettra d'investir à moyen et long terme pour mettre en œuvre la stratégie. Cela garantit également que les cotisations des signataires sont réparties plus équitablement entre les divers signataires et qu'elles sont proportionnelles à la taille des signataires. En 2025, les cotisations des investisseurs institutionnels et des sociétés de gestion signataires n'augmenteront pas au-delà des niveaux de l'inflation.

L'évolution de l'environnement opérationnel nous oblige à réfléchir à la meilleure façon d'assurer la viabilité financière future tout en apportant la plus grande valeur ajoutée aux signataires. Afin de maximiser notre impact et d'utiliser au mieux les cotisations des signataires, nous commençons également à réfléchir à un modèle de financement plus large. Il s'agit notamment d'examiner les modèles de financement des organisations homologues (en notant que les cotisations actuelles des PRI se situent au niveau moyen de la cohorte examinée) et de revoir nos revenus provenant des subventions, de la formation des investisseurs, des événements, des partenariats et d'autres services.

En tant qu'organisation reposant sur des signataires, la contribution des signataires sur cette voie sera essentielle pour façonner notre modèle opérationnel et atteindre nos objectifs communs. Nous continuerons à dialoguer avec les signataires, par le biais de divers forums, sur notre futur modèle de financement.

RISQUES STRATÉGIQUES

Au cours de l'élaboration de cette stratégie, nous avons passé en revue les risques susceptibles d'avoir un impact sur la stratégie. Nous avons examiné les risques stratégiques, réglementaires et juridiques, opérationnels, technologiques, financiers et humains les plus importants pour notre organisation. Le Conseil d'administration supervisera et suivra les risques des PRI afin de s'assurer que des contrôles et des mesures d'atténuation appropriés sont en place dans l'ensemble de l'organisation. Les risques seront également évalués dans le cadre de l'examen annuel de la stratégie.

SUIVI DES PROGRÈS

Comment nous contrôlerons la stratégie et sa contribution à la mission

Pour contrôler la stratégie, nous suivrons nos performances par rapport aux objectifs organisationnels ainsi que les progrès du système financier et de l'économie vers la réalisation de la mission. Nous avons identifié des objectifs, des indicateurs et des points de référence pour les PRI à trois niveaux :

- **Objectifs organisationnels des PRI** – les résultats des activités des PRI qui contribuent à la mission et soutiennent les signataires dans leurs activités d'IR

Les objectifs organisationnels ont pour but de mesurer l'efficacité de nos activités. Les objectifs sont fixés dans les domaines où les PRI et leurs signataires peuvent avoir la plus grande influence sur les pratiques d'investissement responsable, conformément à la mission des PRI.

- **Indicateurs du système** – changements apportés au système financier mondial par les PRI et d'autres acteurs, qui s'attaquent aux risques du système et améliorent en fin de compte les résultats pour les bénéficiaires et les clients.

- **Points de référence de la mission** – les changements dans le monde qui permettent d'obtenir de meilleurs résultats pour tous les bénéficiaires et clients.

Les indicateurs du système et les points de référence de la mission sont les facteurs pertinents que nous avons l'intention de suivre, mais ils pourraient devoir être ajustés en fonction de la disponibilité de données pertinentes et précises. Les indicateurs du système et les points de référence de la mission ont pour but de comprendre comment nos activités contribuent à la mise en place d'un système financier durable et permettent d'obtenir de meilleurs résultats pour tous les clients et bénéficiaires de nos signataires. Ils fournissent une boucle de rétroaction sur les progrès réalisés dans le cadre de la mission des PRI. Nous savons que les changements dans le système financier ne sont que partiellement et souvent indirectement imputables aux activités des PRI. La réussite dépend d'un large éventail d'acteurs, dont les signataires (qui auront leurs propres objectifs indépendants), d'autres réseaux liés à l'investissement responsable et à la durabilité, des acteurs du système financier, des décideurs politiques et des organisations multilatérales.

Tableau 1 : Objectifs organisationnels des PRI, indicateurs du système et points de référence de la mission

Objectifs organisationnels - Les résultats directs des activités des PRI qui contribuent aux résultats et à l'impact du système

INDICATEURS ET OBJECTIFS

1. Progression des signataires	50 % des actifs sous gestion participent à un ou plusieurs parcours* Au moins 1/3 des actifs sous gestion participe à chacun des parcours A et B
2. Intégration de l'IR	Augmenter la base des signataires de 10 000 à 20 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion

3. Soutenir la collaboration	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les actifs sous gestion des signataires engagés dans des initiatives individuelles dirigées, codirigées ou soutenues par les PRI (agrégées dans toutes les initiatives pertinentes) • Maintenir le nombre de signataires engagés dans des initiatives dirigées ou codirigées par les PRI, des initiatives soutenues par les PRI et utilisant la plateforme de collaboration • Augmenter le nombre d'entités engagées par les signataires des PRI par le biais de nos initiatives d'engagement (dialogue et vote) dirigées par les PRI
4. Influencer l'évolution des politiques et des marchés	Des positions politiques et des relations d'influence sont établies avec les décideurs politiques et les régulateurs dans 15 marchés prioritaires
5. Soutenir le plaidoyer et l'engagement	Plus de 50 % des signataires soutiennent activement la réforme des politiques financières durables dans leurs écosystèmes d'IR d'ici à 2027
6. Valeur des signataires	Plus de 80 % des signataires sont satisfaits ou très satisfaits de l'offre des PRI

Indicateurs du système - Ne résultent pas uniquement des activités des PRI, mais dépendent du travail des PRI et d'autres acteurs

INDICATEURS

1. Influencer le déploiement des capitaux et les pratiques du marché	<ul style="list-style-type: none"> • Flux vers le financement de la lutte contre le changement climatique • Flux vers le financement de la biodiversité • Nombre d'investisseurs engagés dans des initiatives sur le climat, la nature et les droits humains / les ODD • Améliorer les performances des entreprises ayant le plus d'impact sur le climat, la nature et les droits humains
2. Un environnement favorable à l'IR	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche d'évaluation de la couverture de la politique, de la réglementation et des normes favorisant l'investissement responsable et les résultats en matière de durabilité, reflétant le contexte juridique et commercial des marchés prioritaires • Nombre d'acteurs financiers alignés sur les intentions et les meilleures pratiques en vue d'atteindre les objectifs mondiaux de durabilité, tout en conservant leur indépendance

Points de référence de la mission - Pas directement liés aux activités et à la responsabilité des PRI, mais les résultats finaux de nos actions et de celles des autres

INDICATEURS

1. Préservation des limites planétaires	Taux de changement dans les neuf limites planétaires
2. Développement durable et respect des droits humains	Progrès sur 169 cibles (dont 138 sont « évaluables ») dans 17 ODD
3. Créer des sociétés plus équitables	Inégalités à l'intérieur des pays et entre les pays

L'initiative relative aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)

Les PRI coopèrent avec un réseau international de signataires dans le but d'appliquer les six Principes pour l'Investissement Responsable. L'objectif des PRI est de comprendre les conséquences sur les investissements des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), et d'aider les signataires à intégrer ces enjeux dans leurs décisions d'investissement et d'actionnariat. Les PRI agissent dans l'intérêt à long terme de leurs signataires, des marchés financiers et économies dans lesquels ceux-ci exercent leurs activités et, en définitive, dans l'intérêt à long terme de l'environnement et de la société dans son ensemble.

Les six Principes pour l'Investissement Responsable sont un ensemble de principes d'investissement volontaires et incitatifs qui offrent tout un éventail de possibilités pour intégrer les questions ESG aux pratiques d'investissement. Ces Principes ont été élaborés par des investisseurs, pour des investisseurs. En les appliquant, les signataires contribuent à l'édification d'un système financier mondial plus responsable.

Pour plus d'informations : www.unpri.org

Une initiative lancée par des investisseurs en partenariat avec l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI) et le Pacte mondial des Nations Unies.



Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI)

L'UNEP FI est un partenariat unique entre le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP) et le secteur financier mondial. L'UNEP FI travaille de concert avec plus de 200 institutions financières signataires de la Déclaration sur le développement durable de l'UNEP FI, ainsi qu'avec un éventail d'organisations partenaires, afin de mettre au point et de promouvoir des ponts entre durabilité et résultats financiers. Grâce à ses réseaux de pair à pair, à la recherche et à la formation, l'UNEP FI mène à bien sa mission : identifier, promouvoir et matérialiser l'adoption des bonnes pratiques environnementales et de durabilité, et ce à tous les niveaux des activités des institutions financières.

Pour plus d'informations : www.unepfi.org



Pacte mondial des Nations Unies

Le Pacte mondial des Nations Unies est un appel aux entreprises, partout dans le monde, à aligner leurs opérations et stratégies sur dix principes universellement reconnus dans le domaine des droits humains, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption, et à prendre des mesures en faveur des ambitions des Nations Unies incarnées par les Objectifs de développement durable. Le Pacte mondial des Nations Unies est une plateforme de leadership au service du développement, de la mise en œuvre et de la diffusion de pratiques d'entreprise responsables. Lancée en 2000, c'est la plus importante initiative au monde concernant la durabilité des entreprises, avec plus de 8 800 entreprises et 4 000 autres entités signataires dans plus de 160 pays et plus de 80 réseaux locaux.

Pour plus d'informations : www.unglobalcompact.org